

APPUI AUX TERRITOIRES

Vauhallan

Revitaliser la place du centre village avec une approche globale.

Le CAUE de l'Essonne accompagne la commune de Vauhallan dans sa réflexion pour une mise en cohérence de tous ses espaces publics, en portant une attention particulière à la place du village.



Vue de l'église depuis la montée de la Grande Rue du 8 Mai 1945.
Action menée depuis 2021

Le point de départ

La commune de Vauhallan souhaite revitaliser le centre historique du village avec un regard approfondi sur l'aménagement de la place du Général Leclerc, la Grande Rue (RD60) et leurs abords. Dans cette perspective, la ville a sollicité l'accompagnement du CAUE pour mener

une réflexion sur les orientations d'aménagement des différents espaces publics du centre-village. L'objectif : transformer le secteur de la place en un espace convivial, ouvert à des usages diversifiés et facilement appropriable par ses habitants.

L'objectif de la démarche

Vauhallan est un village niché entre ville et campagne, du Plateau de Saclay jusqu'aux confins de la vallée de la Bièvre. Le village a su préserver la nature du vallon qui l'entoure et les richesses de son passé.

La place fait partie intégrante de l'identité de Vauhallan, de son patrimoine historique et des ressources de la vallée. Et, malgré ses contraintes, elle joue un rôle important de cœur du village, entourée par le lavoir de la Grande Fontaine, l'église en arrière-plan et les coteaux de la vallée. Le projet de revitalisation devait donc renforcer cette identité.



Visite des alentours de la place avec les élus de Vauhallan, pour identifier les enjeux.

Le déroulé

Actuellement, la place de Vauhallan est aménagée majoritairement en parking. La Grande Rue (RD60) coupe l'espace en deux, rendant très difficile la relation avec les activités qui l'entourent. Dès le démarrage de la mission, une réflexion urbaine à l'échelle de la commune est apparue nécessaire afin de conforter les enjeux et les ambitions de cette transformation, et de s'assurer de la cohérence des espaces publics et activités envisagés.

Pour alimenter les échanges, le CAUE a proposé un retour d'expérience sur des aménagements urbains et paysagers servant de références et adaptés au contexte vauhallanais. Des ateliers de présentation de ces exemples ont été organisés avec les élus et acteurs concernés, sur le terrain et en salle.

A la suite de ces réflexions, et en partenariat avec la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, le CAUE91 a réalisé un travail de préparation du cahier des charges pour la passation d'un marché à procédure adaptée de prestations intellectuelles avec la désignation d'une équipe de conception.

Dans tout ce processus de réflexion, le CAUE a contribué principalement à l'analyse des points de vigilance du projet d'aménagement de la place au regard des enjeux communaux, la définition des prérequis du projet, en portant un regard particulier à l'image patrimoniale, l'ambition écologique, la volonté de réouverture du ru de Vauhallan et les usages urbains existants.

De même, la recherche d'attractivité et d'animation devait aller de pair avec la garantie d'une utilisation apaisée des lieux, sur lesquels ouvrent des propriétés privées, des habitations et des commerces.



Phase de concertation publique et présentation des scénarios.

Le CAUE poursuit son accompagnement auprès de la commune en participant :

- Aux comités de pilotage de l'étude confiée à l'équipe de conception désignée par la ville.
- À des visites de site et ateliers terrain.
- Aux ateliers de consultation des habitants.
- Aux instances de présentation et aux analyses des scénarios de projet.

La mission s'achèvera en octobre 2022 avec un approfondissement du scénario concerté. Le résultat sera intégré dans le document stratégique de la commune de révision du PLU, qui a été lancée en janvier 2021.

CAUE+

- Réflexion préalable à la passation d'un marché.
- Exemples d'aménagements urbains et paysagers.
- Prérequis du projet.
- Rencontre des partenaires.
- Suivi du pilotage.